



Etre référent/ambassadeur VHSS de sa structure

Parcours 3 jours (21h) : Devenir référent



Objectifs pédagogiques

- 1/ Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation, au rôle et aux missions d'un référent VHSS
- 2/ Maîtriser les obligations légales de l'employeur en matière de prévention ainsi que les droits et les recours des personnes victimes
- 3/ Elaborer un protocole de prévention et de lutte contre les VHSS
- 4/ Accompagner une personne victime dans le cadre de sa mission « Orienter, accompagner et informer »
- 5/ Réceptionner un signalement et conduire d'une enquête interne



Dates 2023

**11, 12 mai et 30 juin
à Nantes**



Coûts

945 euros

Prise en charge à 100% par l'OPCO possible.
Documents à fournir à l'OPCO pour prise en charge après inscription.



Contact / Inscription

Marion Coquel Harambillet
marion.harambillet@fscf.asso.fr
07.83.38.86.72



Contextualisé au secteur du sport



Modalités

Présentiel : 9h - 12h30 / 13h30h - 17h



Public

Tout public. Aucun pré-requis.